

LA FANFARE ROYALE

DES CHEMINS DE FER DE NAMUR



Honneur à la doyenne ! Eh oui ! la Fanfare royale des Chemins de fer de Namur comptera bientôt trois quarts de siècle d'existence, ce qui la range parmi les plus anciennes phalanges musicales de cheminots. Ce titre de noblesse démocratique faisait la fierté du dernier survivant des fondateurs, M. Dohet, serre-frein retraité, aux funérailles duquel la Société participa, en 1956, avec ferveur et reconnaissance.

Les archives d'avant 1914 ont été détruites au cours de la guerre, mais les vétérans gardent le souvenir — et ils se plaisent à le rappeler — d'un succès mémorable remporté à un festival international à Tilbourg (Hollande).

Dans l'entre-deux-guerres, la Fanfare de Namur fait preuve d'une belle activité. Sous la direction de M. Louis Evrard, elle donne de nombreux concerts dans la région namuroise, à Anvers, à Malines, à Ostende, à Charleroi, à Arlon et à l'étranger aussi (Givet, Vincennes, Malo-les-Bains, Epernay).

En 1947, après que M. Evrard s'est retiré pour raisons de santé, la baguette est confiée à M. Mohimont, musicien accompli, lauréat du prix Van Halle de violon, chef compétent et véritable conducteur d'orchestre. Sous sa direction éclairée, le niveau artistique de la Société

s'améliore encore, et les jurys officiels la classent successivement en 1^{re} division, 2^e section (1950), en division supérieure, 2^e section (1954), en division excellence, 2^e section (1955) et en division excellence, 1^{re} section (1957).

Noblesse oblige ! Ces succès imposent à la phalange un répertoire éclectique, dans lequel interviennent les œuvres des grands maîtres.

De plus en plus, la Fanfare royale des Chemins de fer de Namur est invitée un peu partout. Elle participe aux rassemblements des musiques de cheminots, organisés chaque année par le Comité central des Délassements intellectuels. Elle remporte aussi des succès remarquables aux festivals de Trouville (1953), de Hagondange (1956) et d'Ettelbruck (premier prix avec grande distinction au concours international de 1957).

Son effectif atteint maintenant 53 musiciens instrumentistes, et sa clique compte 26 tambours et clairons.

Le comité est formé comme suit : MM. Moulin, De Soignie, Adam, Martou et Malengreau, membres d'honneur ; Wauthier, président ; Hautecourt et Nicolas, vice-présidents ; Cornant, secrétaire, et Hanet, trésorier. Il espère obtenir le patronage des autorités pour fêter dignement, en 1959, le 75^e anniversaire de la phalange namuroise.

